



Département de la Manche - Canton de Granville - Ville de Saint-Pair-Sur-Mer

ARRETE n° 2020/007180

CREATION BRANCHEMENT GAZ

Effectués par l'entreprise ALLEZ

36 avenue Jozeau Maigné
du mercredi 4 novembre au vendredi 11 décembre 2020 inclus

La Maire de Saint Pair sur Mer,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,

Vu le code de la route et notamment les articles R. 36, R 37 et R 225,

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,

Vu la demande déposée le lundi 26 octobre 2020 par M. Jérôme BAZIRE de l'entreprise ALLEZ route de Coutances à SAINT-LO 50003 en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer une création de branchement Gaz au 36 rue Jozeau Maigné, du mercredi 4 novembre au vendredi 11 décembre 2020 inclus,

Considérant qu'il y a lieu, pour faciliter le bon déroulement des travaux, de sécuriser les abords du chantier,

ARRETE

Article 1^{er} L'Entreprise ALLEZ est autorisée à réaliser une création de branchement Gaz au 36 rue Jozeau Maigné, du mercredi 4 novembre au vendredi 11 décembre 2020.

Article 2 En raison de ces travaux, la circulation s'effectuera par demi-chaussée. Un alternat par feux tricolore sera mis en place par l'entreprise ALLEZ, pour la traversée de l'avenue Jozeau Maigné et les travaux sur le trottoir face au 36 rue Jozeau Maigné.

Article 3 Le parking du Square Houffalze sera interdit au stationnement sauf pour les véhicules de l'entreprise ALLEZ. La zone de stockage des matériaux sera sur le parking en dessous de l'église.

Article 4 La matérialisation et la signalisation de la présente réglementation, notamment l'information aux piétons, seront assurés par l'Entreprise ALLEZ.

Article 5 Les infractions aux dispositions du Code de la Route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux Tribunaux compétents.

Article 6 Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- M. le Commandant du Commissariat de Police de Granville,
- M. le Chef de Service de la Police Municipale,
- M. le Chef de Corps du Centre de Secours de Granville,
- M. le responsable des services techniques municipaux,
- L'Entreprise ALLEZ

Fait à Saint Pair sur mer,
Le 27 octobre 2020.

La Maire

Annaïg LE JOSSIC



Zone de Tranchée



